



Résidence de création Art Messiamé au musée Paul Ahyi (Togo)



Cette résidence initiée par des anciens de l'atelier bois des Beaux-arts de Paris confronte la pratique d'artistes œuvrant en France à celle d'artistes locaux. De Dakar à Abidjan où Cotonou les artistes togolais, et même béninois, ont répondu présents à l'invitation de l'association Atelier Ati.

Tous se sont retrouvés à Lomé du 2 au 15 novembre 2020 pour travailler avec des créateurs venus de France. A cette occasion, madame Charlotte Ahyi, veuve du grand artiste togolais Paul Ahyi, a mis à disposition de l'association les locaux du musée dédié à l'oeuvre du maître.

Les résidants de l'édition 2020 : Achille Adonon, Amélie Akogonya , Atisso Goha, Clément Ayikoué Gbegno, Da Costa Kwami, Kokou Ferdinand Mokouvia, Juliette Delecour, Richard Late Lawson Body et Yasmine R. Yerima.

L'Atelier Ati ("bois" en Ewé) est une association d'anciens élèves des Beaux-arts de Paris dont le but est de partir à la rencontre des artistes contemporains étrangers, de s'immerger dans leur pratique et leurs conditions de travail, pour découvrir leur manière de concevoir une œuvre et sa diffusion.

Pour cela Atelier Ati organise ArtMéssiamé (jeu de mot avec "améssiamé", "tout le monde" en mina, soit "l'art pour tout le monde") s'envisage comme une plateforme d'échanges sur l'art contemporain et ses pratiques entre des artistes issus des Beaux-Arts de Paris et des artistes du continent africain.

Crédit Photo : © Marty de Montereau / Be My Guest production courtesy Atelier Ati

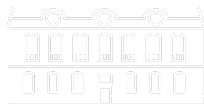




Résidence ArtMéliamé



Où nous trouver :



14, rue Bonaparte
75006 Paris
01 47 03 50 00



126, rue des Rosiers
93400 Saint-Ouen
01 47 03 50 00

Marchés publics et Informations juridiques

Recrutement

Nous soutenir

Déposer une offre de stage

Presse

Privatisations

Venir aux Beaux-Arts



Extranet

Newsletter

S'INSCRIRE

Suivez-nous



[FAQ](#)

[Contacts](#)

[La Lettre des Beaux-Arts](#)

[Mentions légales / Gestion des cookies](#)

© Beaux-Arts de Paris

